



Mairie de
La Chapelle Thourault

CHAP'ACTU

ÉDITION SPÉCIALE / MAI 2020

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethourault.fr
Et sur la page Facebook La Chapelle-Thourault



EDITO DU MAIRE

Depuis début mars nous avons vécu une situation inédite. Le coronavirus a endeuillé de nombreuses familles partout dans le monde. Le confinement a été pour notre pays, comme beaucoup d'autres pays, le mode essentiel de limitation de la propagation du virus et donc de lutte contre la maladie.

Le confinement est venu modifier subitement et profondément nos modes de vie : vie repliée sur nos espaces privés avec des déplacements limités soumis à autorisation, chômage partiel pour beaucoup, fermeture des établissements scolaires, respect strict des règles sanitaires... La disponibilité des personnels de santé, la présence de commerces de proximité, ont permis de continuer localement une vie sociale à minima, qu'ils en soient remerciés.

L'école va pouvoir rouvrir, la rentrée scolaire est prévue ce jeudi 14 mai avec l'observation de règles strictes de distanciation physique, de port de masques pour les personnels encadrants. Les parents restent libres de scolariser leurs enfants mais doivent s'engager jusqu'à la fin de l'année scolaire. Par ailleurs les activités économiques, sociales, sportives, vont pouvoir être progressivement remises en œuvre dans le strict respect des règles sanitaires.

Le début de la période de déconfinement a été précédé localement par cet épisode pluvieux particulièrement violent entraînant de nombreux sinistres (voir page 3).

Tous ces événements exceptionnels doivent nous faire réfléchir sur nos modes de vie impactant trop fortement la nature. Comme l'indique Isabelle Autissier, Présidente de WWF-France : *Le temps est venu de réfléchir à ce qu'on pourrait faire différemment.*

Jean-François Bohuon, Maire

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX CAPELTHOUARAINS



La distribution des masques aux Capelthouarains a commencé le jeudi 7 et le vendredi 8 mai dans la salle du conseil de la mairie qui avait été aménagée selon les directives sanitaires de la préfecture.

ETAPE 1

Les masques fabriqués par des bénévoles de la commune ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans.

La fabrication

Un appel à dons de tissus et d'élastiques, relayé par les parents d'élèves et les associations de la commune avait permis aux couturières bénévoles de fabriquer près de 600 masques aux normes AFNOR. Bravo et merci à tous et à toutes pour ces gestes solidaires.

Voici une liste de personnes ayant participé à la confection des masques. Certaines personnes ayant également participé ne sont pas citées : **un grand merci à elles !**

Betty Delalande, Florence Letessier, Michelle Métayer, Colette Derre, Albane Guihomat, Estelle Serpolay, Celine Racoteau, Emmanuelle Hurman, Corinne Desse, Julie Beaumois, Mme Lemoigne, Annick Chevalier, Annick Gavaud, Rozenn Padeloup, Marie-Annick Fouré...



La distribution

Le CCAS et les agents communaux ont contacté par téléphone les personnes de plus de 70 ans. Il leur a été proposé de venir récupérer leur masque (un par personne) les matinées du 7 et 8 mai à la salle du conseil de la mairie. Le conjoint de moins de 70 ans ou l'enfant au foyer ont également été dotés. Pour les personnes dont nous n'avions pas le numéro de téléphone, un dépôt à domicile a été organisé le 7 mai. Beaucoup de personnes se sont déplacées : 308 masques ont été distribués et 32 masques (pour 20 foyers) ont été portés à domicile.

ETAPE 2

Les masques commandés à Rennes Métropole vont être distribués à l'ensemble des habitants.

Une commande de 1350 masques adultes et 250 masques enfants a été passée auprès de Rennes Métropole. Cette commande est actuellement en cours de livraison. L'ensemble de la population en sera dotée.

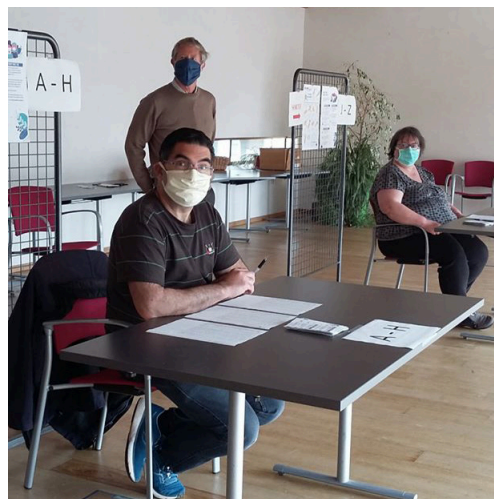
1^{ère} distribution de masques vendredi 15 et samedi 16 mai

Nous comptons sur votre solidarité et votre esprit citoyen pour laisser les personnes prioritaires (fragiles, besoin pour les transports...) bénéficier de la première distribution de masques à la salle du Conseil de la mairie.

- **vendredi 15 mai de 16h à 19h**
- **samedi 16 mai de 9h à 12h**

Une seconde distribution aura lieu d'ici la fin du mois, dès réception des masques manquants.

Une attestation de domicile vous sera demandée ainsi que le livret de famille si vous voulez prendre un masque pour une personne de votre foyer.



AIDE DES SERVICES MUNICIPAUX SUITE À L'ORAGE DE SAMEDI 9 MAI

Les intempéries de la nuit du samedi 9 mai ont fait beaucoup de dégâts sur notre commune. Notre soutien va à tous ceux qui ont été impactés, et la solidarité capelthouaraine a, cette fois encore, fonctionné.

Deux bennes, uniquement pour matériel encombrant (hors électro ménager) et réservées aux personnes qui ont été sinistrées lors des intempéries de samedi soir, seront mises à disposition sur le terre-plein à l'entrée de la ZAC la Niche aux Oiseaux, **le mardi 12 mai à partir de 9h.**

Cet épisode pluvieux particulièrement violent a occasionné des dégâts importants sur notre commune : 53 mm d'eau en un peu plus d'une heure et une pluie diluvienne exceptionnelle.

Les conséquences locales sont :

- la chute d'un mur en terre d'un bâtiment annexe d'une propriété privée située au 16, rue du commerce, fragilisant la propriété voisine appartenant à Archipel Habitat. Ceci a entraîné la mise en sécurité de l'ensemble des deux propriétés, obligeant au relogement des différents locataires. Il faut ici saluer le travail d'investigation et de prévention des services de pompiers et de gendarmerie.
- des inondations très nombreuses dans les caves et les rez-de-chaussée dans de nombreuses rues, avec des hauteurs d'eau allant de quelques dizaines de centimètres à plus d'un mètre, occasionnant les dégâts que vous pouvez imaginer.



De nombreuses infiltrations d'eau dans différents bâtiments communaux :

- dans la mairie le plafond du couloir du rez-de-chaussée s'est effondré du fait de l'eau du toit qui n'a pu s'évacuer par le chéneau et les gouttières trop peu dimensionnées pour des quantités d'eau aussi importantes. L'étage est aussi endommagé mais à priori de façon moindre.
- la bibliothèque, la cantine, l'école (de façon moindre) ont subi des entrées d'eau.

VIVRE AVEC LE VIRUS

LES GESTES BARRIÈRES ET LA DISTANCIATION PHYSIQUE



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

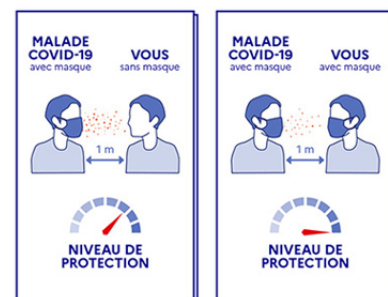
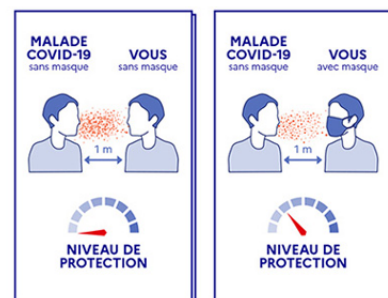


Distanciation physique



Le masque grand public est un complément aux gestes barrières

Protégeons-nous, portons tous des masques



FONCTIONNEMENT DES SERVICES ACTUELLEMENT

ACCUEIL DE LA MAIRIE

A compter du lundi 18 mai (cadre pouvant évoluer au regard de la situation sanitaire): Il est demandé de privilégier les échanges par mail et téléphone avec les services municipaux, et de ne se déplacer en Mairie qu'en cas de nécessité. L'accueil physique est restreint. En cas de déplacement en Mairie, le port du masque est demandé.

MAIL OU TÉLÉPHONE

Vous pouvez contacter la Mairie :

- par mail / mairie@lachellethourault.fr
- par téléphone

• le mardi 14h-17h et le vendredi 9h-12h/14h-17h
au 02 99 07 61 41



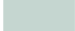
En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message. Le répondeur est consulté régulièrement.

• le lundi 14h-18h, le mercredi et le jeudi 9h-12h
au 06 31 10 91 02

ACCUEIL PHYSIQUE

• le mardi 14h-17h et le vendredi 9h-12h/14h-17h
ou sur rendez-vous en cas de nécessité

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		9h-12h	9h-12h	9h-12h
14h-18h	14h-17h			14h-17h

-  accueil physique et téléphonique 02 99 07 61 41
-  accueil téléphonique direct 06 31 10 91 02
-  répondeur consulté régulièrement 02 99 07 61 41

ACCUEIL DE L'ÉCOLE

Une étroite collaboration entre les enseignants, les parents et la municipalité a permis à l'école d'accueillir, par demi-groupes, les enfants de la grande section au CM2, à partir du jeudi 14 mai.

Les enfants dont les parents ont des professions prioritaires à la gestion de crise sont reçus à temps complet. Les mesures sanitaires rigoureuses ont été mises en place selon les directives gouvernementales.

ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de respecter le meilleur déconfinement possible de la bibliothèque, celle-ci restera fermée au public jusqu'au 2 juin au moins. Les permanences tenues par les bénévoles sont annulées pendant cette période.

Retour des livres

La semaine du 11 mai est réservée au retour des livres. Vous pourrez les rapporter en restant à l'extérieur de la bibliothèque en respectant les mesures sanitaires en cours (masque, distance) :

- mercredi 13 mai de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30
- vendredi 15 mai de 15h00 à 16h30

Réservations des livres

Les deux semaines suivantes, vous aurez la possibilité d'effectuer des réservations par mail ou téléphone, et d'en prendre possession sur rendez-vous. Les modalités de réservation ainsi que les jours et heures de livraison vous seront communiqués en début de semaine du 18 mai.

Don des livres

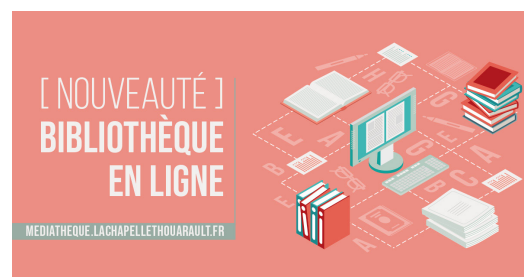
Pendant cette période, le don des livres destinés au rebut sera prolongé salle du conseil les mercredis de 16h30 à 18h30.

Bibliothèque en ligne

La bibliothèque en ligne vous permet de : consulter le catalogue / réserver des livres / prolonger un prêt / découvrir des nouveautés

mediatheque.lachellethourault.fr

Vous pouvez également recevoir la newsletter en vous inscrivant sur le blog : bibliochouap.eklablog.fr



INFOS PRATIQUES

SOCIAL

Point Accueil Emploi (PAE)

02 99 78 66 68 / pae@ville-lhermitage.fr

Association Domicile Emploi Service (ADES)

02 99 60 55 58 / ades.mordelles@orange.fr

C.D.A.S - Assistantes sociales

02 99 27 76 41

BIBLIOTHÈQUE

02 99 07 60 22

bibliotheque.chapelle-thourault@laposte.net

Directeur de la publication

M. Bohuon

Mise en page et impression

Service communication

Impression sur papier recyclé

Ville de La Chapelle-Thourault 2020